

Inscription Logiciel Inoé

Pour les familles déjà inscrites les mercredis

Les directrices des centres de loisirs ont déjà pré rempli votre inscription sur le logiciel.

En cliquant sur le lien envoyé, vous activerez votre compte en créant un mot de passe. Suivez les instructions.

Une fois connecté, votre profil est déjà pré rempli. Nous vous invitons toutefois à vérifier les informations, les corriger ou les supprimer sur votre famille ainsi que toutes les personnes concernées par les autorisations (à contacter en cas d'urgence, pouvant récupérer votre enfant)

ATTENTION: ces informations ne remplacent pas la fiche de renseignements papier qui est à remettre directement sur la structure.

Inoé: Qu'est ce que c'est ?

Voici le « tableau de bord » de votre compte Inoé.



Les onglets vous permettent de vérifier, de vous inscrire, réserver, consulter et payer vos factures.

A savoir : nouveau vocabulaire:

Mes inscriptions: « s'inscrire » signifie s'enregistrer sur un établissement (lieu) et dans un groupe (maternel, primaire, 11-13 ans). Il faut ensuite réserver les jours

Pour les parents en garde alternée: deux comptes ont été créés, afin que chacun ait accès à ses inscriptions ainsi qu'à ses factures. Pour différencier l'inscription nous avons ajouté un « (M) » pour maman et un « (P) » pour papa après le prénom de votre enfant. Merci de ne pas l'enlever.

Ici je crée ma famille

Responsable légal, Informations, personnes à contacter en cas d'urgence, personnes autorisées à venir chercher votre enfant...

Ici je trouve mes factures

À chaque fin de période, une facture vous sera adressée par mail, à régler sous 10 jours soit par carte bancaire soit directement sur les structures pour les autres règlements.

Ici je trouve mes documents

Ici j'inscris mon enfant pour une période et dans un groupe

Une période équivaut aux mercredis de janvier à juin, vacances de février, vacances d'avril ...

Les groupes sont Maternel, Primaire ou 11-13 ans.

Attention il faut aussi réserver les jours pour une inscription complète !

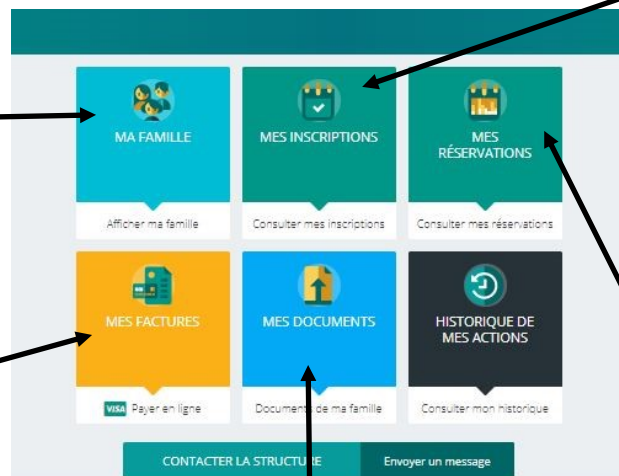
Ici je réserve mes journées

Je viens réserver les jours dont j'ai besoin.

Si c'est vert: réservation confirmée

Si c'est orange c'est complet ou la formule n'est pas bonne.

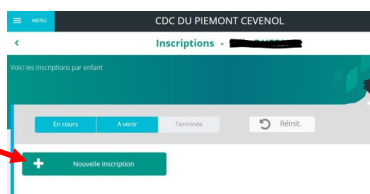
Je peux modifier, supprimer jusqu'à 2 jours avant le jour souhaité



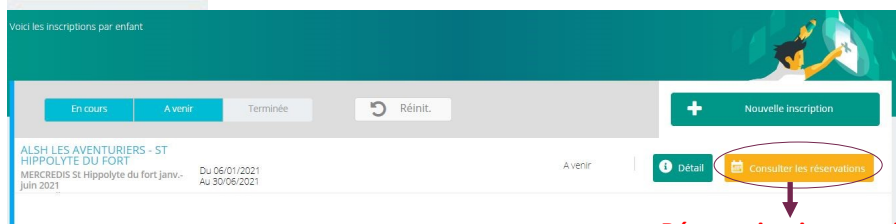
« Mes inscriptions »



⇒ Cliquez sur votre enfant
puis « nouvelle inscription »



Sélectionnez la période
voulue et renseignez le
groupe



Réservation jour par jour

« Mes réservations »

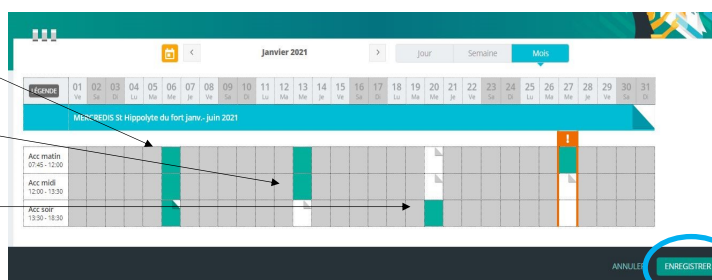
Une fois inscrit sur une période donnée, je peux réserver les jours.

Vous avez la possibilité de modifier, rajouter ou supprimer des réservations dans un délai de 2 jours avant le jour souhaité. Passé ce délai, la journée réservée vous sera facturée.

Une fois les jours cochés, pensez à enregistrer en bas à droite!



Journée
Matin avec repas
Après-midi



La couleur orange signifie que l'inscription n'est pas possible, soit parce que la formule* n'existe pas (ex: le matin) ou parce que l'effectif est complet

Si c'est vert : réservation confirmée

Enregistrer

***RAPPEL DES FORMULES:** Les mercredis: trois formules vous sont proposées:

Formule « journée entière »: accueil du matin entre 7h45 et 10h, accueil du soir entre 16h30-18h30 comprenant le repas du midi et le goûter.

Formule « demi-journée Matin »: accueil entre 7h45-10h et départ à 13h30, comprenant le repas du midi.

Formule « demi-journée après-midi »: arrivée à 13h30 jusqu'à l'accueil du soir de 16h30 à 18h30, comprenant le goûter.

Vacances scolaires Formule « journée entière » uniquement [Les tarifs restent inchangés](#)

« Mes factures »



Sur l'onglet facture, vous trouverez le montant des sommes dues ainsi que le lien pour le paiement par carte bancaire.

Les factures vous seront envoyées par mail à chaque fin de période (fin de mois pour les mercredis et fin des vacances scolaires): vous aurez dès lors 10 jours pour régler (soit par carte bancaire (privilégier l'ordinateur, soit directement sur l'accueil de loisirs auprès de la directrice pour les autres règlements).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les directrices:

Mme Hameau-Petrarca Judith (ALSH Sauve & Quissac) : 06.47.49.98.29

Mme Duffaud Charlène (ALSH St Hippolyte du Fort & Lédignan): 06.45.93.96.01